

# **REGLEMENT DE L'ENTREPRISE EN MATIERE DE RAMONAGE**

Nos ramonages sont réalisés uniquement par le haut.

L'entreprise HESTIA se réserve le droit de refuser d'effectuer un ramonage si l'accès à la toiture est trop haute ou ne peut pas se faire en sécurité.

Le ramonage est aussi la vérification de la conformité de votre installation nous nous refusons d'effectuer un ramonage ou délivrer un certificat sur une installation qui pourrait s'avérer dangereuse.

## **IMPORTANT : AVANT LE VENUE DE VOTRE RAMONEUR**

- s'assurer que le poêle soit froid et puisse être ramoné en toute sécurité.
  - vider le foyer de toute bûche et accumulation de cendres ou autres déchets.
- Un surplus de 20 euros pourrait être facturé dans le cas où le poêle serait surchargé de cendre qui s'accumule ou déchets en importante quantité.**

## **INFORMATIONS SECURITÉ-PRÉVENTION DES INCENDIES:**

- Le règlement sanitaire départemental impose 2 ramonages par an, dont 1 en milieu de la saison de chauffage.
- Lors du ramonage, l'étanchéité sur la souche doit être vérifiée et si nécessaire refaite. (l'entreprise Hestia peut refuser de faire le ramonage si la souche est inaccessible.)
- Il est impératif d'utiliser un bois sec, refendu à moins de 10 cm de diamètre, contenant - de 18 % d'humidité **TAUX LIMITE IMPÉRATIF**, l'entreprise Hestia vous propose d'acquérir des testeurs d'humidités (faire la demande à votre ramoneur). **ATTENTION AU STOCKAGE DU BOIS !**
- Ne pas surcharger le poêle
- Éviter les allures ralenties pouvant provoquer une combustion incomplète et dangereuse du bois, le registre de réglage de l'air comburant ne doit jamais être complètement fermé et le bois doit brûler avec une flamme suffisamment développée. (pour vous aider des thermomètres existe, faire la demande à votre ramoneur)

***ATTENTION : l'entreprise HESTIA ne pourrait pas être tenue responsable de tout incident en cas de mauvaise utilisation.***

## **PRISE DE RENDEZ-VOUS**

Au vu de la forte demande et du manque de personnel nous vous conseillons d'anticiper fortement la prise de rendez-vous.

Nous effectuons du ramonage toute l'année.